



À quoi servira le Parc ?

Six grandes orientations de gestion définissent les objectifs du Parc :

- Améliorer et partager la connaissance scientifique et empirique des milieux marins, des espèces et des usages.
- Promouvoir et développer les activités de pêche professionnelle (côtière et estuarienne), aquacoles et conchylicoles dans le respect des écosystèmes marins.
- Promouvoir et développer les activités maritimes portuaires et industrielles ainsi que les activités de loisirs dans le respect des écosystèmes marins.
- Renforcer le lien « Mer & Terre » par le partenariat des acteurs concernés afin de préserver la qualité et la quantité des eaux.
- Préserver et restaurer les milieux et les fonctionnalités écologiques, dans un équilibre durable entre biodiversité et activités socio-économiques.
- Diffuser, auprès du plus grand nombre, la passion de la mer et impliquer chacun dans la préservation du milieu maritime et littoral.

Qui le gèrera ?

Un parc naturel marin est géré par un conseil de gestion, composé d'acteurs locaux représentant les différents usagers de l'espace marin. Le conseil du futur parc sera composé de 57 membres : services de l'État, élus locaux, professionnels de la mer, usagers de loisirs en mer, associations de protection de l'environnement et personnalités qualifiées.»

Mission d'étude pour la création d'un parc naturel marin sur l'estuaire de la Gironde et les Pertuis charentais

Bât. Les Amarres
1, impasse Toufaire - 17300 Rochefort
Tél : 05 46 83 83 93
Fax : 05 46 83 83 97

mission.pertuis-gironde@aires-marines.fr

Pour plus d'informations sur le projet :
www.aires-marines.fr/gironde-pertuis

dynamo + AODT 2011 - Photos : N. Bessonnaud, Laurent Mignaux/MEDDTL et Thierry Leques / Navicule bleue.
Imprimé sur papier certifié PEFC "promouvoir la gestion durable des forêts" - PEFC/10-31-1614

Mission d'étude pour un parc naturel marin

Estuaire de la Gironde et Pertuis charentais



PRÉFET DE LA RÉGION AQUITAINE
ET DE LA GIRONDE
PRÉFET DE LA CHARENTE-MARITIME
PRÉFET DE LA VENDÉE
PRÉFET MARITIME DE L'ATLANTIQUE



Agence des
aires marines protégées



Un parc naturel marin sur l'estuaire de la Gironde et les Pertuis charentais

Pourquoi créer un parc ici ?

Le projet de parc naturel marin sur l'estuaire de la Gironde et les Pertuis charentais regroupe trois grandes zones, interdépendantes les unes des autres : l'estuaire de la Gironde et son panache ainsi que la mer des Pertuis (Breton, d'Antioche et de Maumusson).

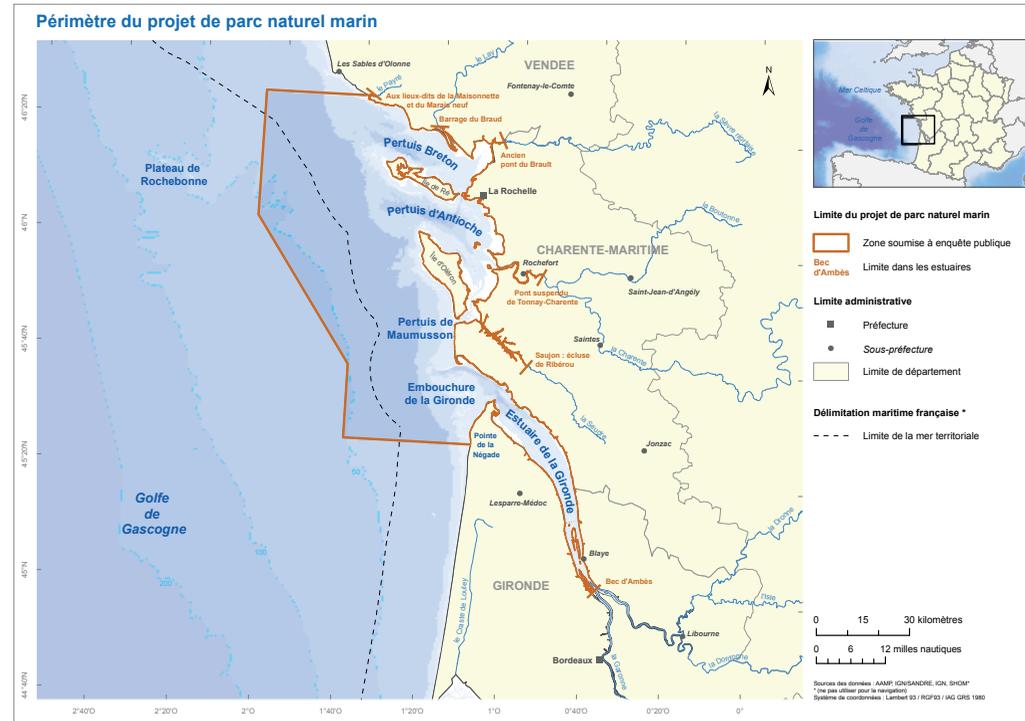
Le futur parc comprend une mosaïque d'habitats interconnectés : fonds rocheux, vasières, îlots, estrans calcaires, sables. Ils abritent de nombreuses espèces : tortue luth, requin pèlerin, mammifères marins, anguille, maigre, crevette... C'est une zone majeure pour les espèces migratrices : oiseaux ou poissons comme l'esturgeon d'Europe, espèce en voie d'extinction.

Dans les eaux côtières, les huîtres et de nombreux poissons, juvéniles et adultes, comme le bar, trouvent abri et source de nourriture. Au large, les fonds permettent la reproduction des soles.

Ces richesses naturelles, encore largement méconnues, sont fragiles (surexploitation de la ressource, pollutions...).

Cet espace marin accueille aussi de nombreuses activités professionnelles et de loisirs : activités portuaires et industrielles (dragage, extraction de granulats), conchyliculture, pêches professionnelles et de loisirs, nautisme, sports, tourisme balnéaire... Ces activités, en plein essor et en pleine transformation, doivent cohabiter sur une même zone.

La création du parc naturel marin permettra de gérer, localement, ces enjeux aussi bien écologiques qu'économiques, avec des moyens et une gouvernance adaptés.



Le projet de parc naturel marin est soumis à enquête publique du 22 août au 22 septembre 2011, dans 117 communes concernées, du sud de la Vendée, en Charente-Maritime et sur l'estuaire de la Gironde.

Qu'est-ce qu'un parc naturel marin ?

Un parc naturel marin répond à trois objectifs :

- connaître le milieu marin,
- le protéger,
- contribuer au développement durable des activités maritimes.

Ces objectifs se complètent : les activités maritimes, dans la plupart des cas, dépendent du bon état écologique du milieu marin. Les usagers, professionnels ou de loisirs, sont aussi des observateurs privilégiés de l'environnement marin et littoral. Un parc naturel marin a également un rôle de sensibilisation et d'éducation pour tous.

Le périmètre du futur Parc

Le projet de parc s'étend de l'embouchure du Payré en Vendée au nord, au bec d'Ambès sur l'estuaire de la Gironde au sud. Il inclut l'ensemble des Pertuis, les estuaires et va jusqu'aux fonds de 50 m au large.

Ce périmètre permet de préserver une continuité écologique. Selon leur cycle de vie, les espèces se déplacent dans différents milieux estuariens, côtiers et marins. Il prend également en compte la cohérence socio-économique des bassins d'activités professionnelles et de loisirs.

La surface du projet de parc naturel marin est d'environ 6 500 km² pour 700 km de côtes.

Le projet proposé résulte d'une concertation menée localement depuis plus de deux ans.